

Le Progrès de
l'Allier

27/05/1929

Bibliothèque Maison de l'Orient



146250

Progrès **GLOZEL** 27
Allier mai 29
**Les CONTRE-EXPERTISES
SONT COMMENCÉES**

On sait que M. Bayle, dans son rapport, a relevé le fait qu'un fragment de tablette mis au contact de l'eau s'y désagrège « comme un morceau de sucre et tombe en pluie de sable ».

Le docteur Morlet, de Vichy, indique que, par avance, il avait répondu à cet argument, en publiant une observation que sir Arthur Evans lui avait rapportée : des tablettes égéennes, trouvées par lui dans ses fouilles et mises à sécher sous un toit en mauvais état, furent complètement désagrégées par une simple averse, alors qu'enfouies dans le sol, elles avaient résisté pendant des millénaires à l'humidité.

En outre, un jeune savant, chef des Travaux de Géologie appliquée à la Faculté des Sciences de Paris, M. P. Viennot, agrégé de l'Université, vient de faire une contre-expérience qu'il estime « absolument concluante ».

Il a écrit au docteur Morlet : « On vient de m'écrire au sujet de la dissociation rapide dans l'eau des tablettes glozéliennes, observation dont M. Bayle tire, paraît-il, argument en faveur de l'âge moderne des tablettes. Or, je viens de faire une expérience concluante sur un fragment de « tablette assyrienne », ramenée par moi de Mésopotamie, et lue et authentifiée par le R. P. Scheil, de l'Institut. Ce fragment, délicatement plongé dans un verre, contenant de l'eau « à température ordinaire, s'y est dissocié immédiatement. La dissociation rapide des tablettes dans l'eau ne prouve donc absolument rien contre leur ancienneté.

Je vous autorise bien volontiers à faire état de cette expérience ».

Le docteur Morlet, que nous avons interrogé à ce sujet, nous a déclaré :

« Les faits invoqués par M. Bayle contre l'ancienneté de Glozel, se retournent contre sa thèse et constituent le plus puissant argument en faveur de l'authenticité, puisque, nous le répétons « cette désagrégation des tablettes d'argile de Glozel, semblable à celle de l'argile crue, a lieu sur de l'argile de coloration rouge, c'est-à-dire cuite anciennement et redevenue malléable au cours des millénaires.

J'ai mis M. Bayle au défi de reproduire ce phénomène ; mais le chef de l'identité judiciaire n'a pas relevé le gant... »